

Bpifrance lance l'appel à projets **Entreprendre au Cœur des Territoires** pour soutenir l'entrepreneuriat dans les petites et moyennes villes



Bpifrance lance un appel à projets visant à soutenir l'entrepreneuriat dans les territoires **Cœur de ville** et **Petites villes de demain**, financé à hauteur de 10 millions d'euros par la Banque des Territoires, dans le cadre de France Relance. L'objectif est de soutenir le déploiement et le financement d'initiatives destinées à la redynamisation du commerce et des activités économiques de proximité dans les villes petites et moyennes.

Le programme **Entreprendre au Cœur des Territoires** lancé par Bpifrance a pour objectif de favoriser la création et le développement de nouvelles activités de proximité.

L'appel à projets, lancé ce jour, est destiné à identifier les initiatives favorisant l'entrepreneuriat dans les villes des programmes **Action cœur de ville** et **Petites villes de demain**. Il est ouvert aux **opérateurs de l'accompagnement** et aux **Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)**.

Pour répondre à cet appel à projets, les propositions de projets devront répondre au moins à l'un des deux axes d'intervention suivants :

- **Soutenir la création – reprise d'entreprise**

Maintenir, développer et faciliter l'implantation d'activité de proximité, à l'exception des exploitations agricoles

- **Faciliter l'accès à l'offre d'accompagnement à la création - reprise d'entreprise**

Augmenter la part des entrepreneurs informés, accompagnés et financés dans leur projet de création, reprise et développement d'entreprise.

Les lauréats pourront bénéficier d'un financement compris entre 75 000 et 750 000 euros sur une période de 3 ans (2022-2024).

Le 9 décembre, un webinaire sera organisé pour présenter le cahier des charges et répondre aux questions des potentiels candidats. [Lien pour s'inscrire](#).

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 11 février 2022. Pour s'inscrire avant le 11 février et retrouver toutes les informations sur l'appel à projet, rendez-vous sur le site de [Bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr).

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea

Tel : 01 45 65 51 62

Mail : sophie.santandrea@bpifrance.fr

Banque des Territoires

Marie-Caroline Cardi

Tel : 06 38 53 97 67

Mail : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

A propos des dispositifs Cœur de ville et Petites villes de demain

Lancé en décembre 2017 le **programme Action cœur de ville** concerne les villes de taille moyenne entre 15 000 et 100 000 habitants représentant le cœur d'un bassin de vie.

L'objectif du dispositif est de faciliter l'émergence de projets et de programmes urbains innovants en centre-ville, adaptés aux marchés et aux besoins locaux, favorisant la transition écologique et l'inclusion sociale, et valorisant le patrimoine architectural, paysager et urbain dans les cœurs de ville

[Action cœur de ville | Agence nationale de la cohésion des territoires \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

Lancé en octobre 2020, le programme **Petites villes de demain** concerne les municipalités de moins de 20 000 habitants.

[Petites villes de demain | Agence nationale de la cohésion des territoires \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)